

QUELLE EST L'OFFRE DU CAUE AUX ÉLUS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ?

Mesdames et Messieurs les **élus des collectivités publiques**, à travers votre **responsabilité de l'aménagement** et de la **gestion de votre territoire**, vous avez conscience de l'importance de la valorisation du cadre de vie quotidien des habitants.

Le CAUE, dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité du cadre de vie dans l'île, vous accompagne à plusieurs niveaux :

- Par une sensibilisation à la **qualité architecturale, urbaine et paysagère** ;
- Par une **aide à la décision** et un renforcement des compétences nécessaires à l'exercice de la responsabilité de maître d'ouvrage ;
- En vous donnant des **repères** dans le processus complexe de l'aménagement et de la construction ;
- En vous aidant à évaluer la **pertinence** d'une initiative ;
- En vous apportant son **assistance** pour la préparation de la commande et pour le recours à la maîtrise d'oeuvre privée ;
- En facilitant aussi le **dialogue entre élus et habitants** par une animation de la concertation et du débat public ;
- En vous formant en ciblant vos domaines d'intervention et vos besoins ;
- En vous conseillant.

QUAND FAIRE APPEL AU CAUE ?

Le CAUE vous accompagne dans les domaines de la **construction**, de la **planification urbaine**, des politiques publiques en matière d'**espaces naturels sensibles**, de tourisme...

> vous créez un document d'urbanisme

Le CAUE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de développement communal ou intercommunal, lors de la révision de vos PLU, cartes communales...

> vous aménagez le cœur de votre ville

Le CAUE explore différentes hypothèses d'aménagement, vous conseille sur la qualité des espaces publics, la programmation d'une étude, l'information des habitants.

> vous construisez un bâtiment public

Le CAUE vous assiste dans la phase de programmation, sur l'implantation et l'orientation du bâtiment, le choix d'énergies et de matériaux sains, pour une optimisation des performances énergétiques de la construction, l'accessibilité et le confort des usagers. Il vous accompagne dans le choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre dans le respect des procédures...

> vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine

Le CAUE vous conseille sur la faisabilité du projet, le choix des matériaux, les techniques traditionnelles de restauration, la coloration des façades. Il peut éventuellement former vos agents communaux.

QUELLE EST LA SPÉCIFICITÉ DE L'APPROCHE DU CAUE ?

Le CAUE dispose d'une **connaissance du territoire** qui lui permet de **croiser les échelles** : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du territoire, et au-delà.

Il s'engage auprès des collectivités à différents niveaux :

- Conseil simple ou informatif ;
- Conseil approfondi inscrit dans la durée ;
- Participation à une démarche portée par d'autres institutions (comités de pilotage, comités techniques, jurys de maîtrise d'oeuvre) ;
- Partenariats et conventions.

Il appréhende l'immédiateté d'un projet dans une **vision à long terme**.

Il travaille avec une **approche pédagogique, culturelle et technique**.

Il reste souple dans ses méthodes pour **s'adapter au contexte local** et appréhende chaque problématique et projet de façon **transversale**.

Le CAUE répond à la fois aux besoins du territoire, tout en poursuivant, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement » (extrait de la loi sur l'architecture de 1977).

L'ACTION DU CAUE, UN PLUS POUR L'ECONOMIE DE VOTRE TERRITOIRE

Conseiller, sensibiliser et former impactent l'économie. L'action du CAUE au sein de projet, participe directement à la **réduction des dépenses publiques** en investissement et en fonctionnement :

- promouvoir la qualité est source d'économie à court ou moyen terme ;
- agir en amont du projet aide à définir la juste commande et contribue à en contenir et **maîtriser les coûts** ;
- raisonner en coût global amène un meilleur bilan économique ;
- intégrer la dimension « énergie » dans toutes ses missions contribue à la **transition écologique des territoires** ;
- œuvrer à un espace de qualité participe à l'**attractivité du territoire** et donc à son **développement économique** ;
- agir auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés favorise l'intervention des professionnels du secteur privé et la formulation d'une **commande de qualité**.

COMMENT SOLLICITER LE CAUE ?

Il suffit de **nous contacter**, en précisant votre demande, afin de convenir d'un rendez-vous.

QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture de 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire, le législateur ayant réaffirmé **que l'architecture, les paysages et le patrimoine** étaient d'**intérêt public**. Le CAUE est créé par les responsables locaux et présidé par un élu local.

C'est un organe de **concertation** entre les acteurs impliqués dans la production et la **gestion de l'espace rural et urbain**. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une **aide à la décision**. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Il constitue un **service de proximité**, référent pour les **acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie**.

CAUE DE LA MARTINIQUE

31 Avenue Pasteur
97200 FORT DE FRANCE
Tél. : 0596 70 10 10
Fax : 0596 60 72 76

Courriel : contact@caue-martinique.com
www.caue-martinique.com

Retrouvez-nous sur   



Vous êtes UN ÉLU d'une COLLECTIVITÉ PUBLIQUE

*Avant tout projet,
prenez un temps de réflexion avec le CAUE.
Il peut vous conseiller
et vous aider à le formuler,
à trouver des maîtres d'œuvre
compétents pour sa conception
et sa réalisation,
en inscrivant votre commune dans une
démarche de développement durable.*

CONSULTEZ LE CAUE !

Le CAUE de la Martinique,
Un lieu de conseils et d'échanges